

Votre interlocuteur AXA



Créée en 1984, **AXA Prévention** est une association à but non lucratif. Sa mission est d'étudier et de mettre en œuvre toutes les mesures de nature à développer la culture de prévention des Français afin de prévenir et réduire les risques auxquels ils sont exposés en santé, sur la route, à la maison, devant les écrans, dans le milieu professionnel et face au réchauffement climatique.



**ASSociation de SOutien
aux Victimes de Cyber
Attaques**

ASSOVICA apporte aide et soutien aux victimes professionnelles des cyber attaques ciblant les organisations.



Cartographier mon patrimoine informationnel et sécuriser mes données importantes



Ref.: 2006180.1024 - Solutions Graphiques - Crédit photo: Adobe Stock.



Cartographier mon patrimoine informationnel et sécuriser mes données importantes

- La numérisation croissante de l'économie augmente le niveau d'exposition aux risques de cybersécurité de tous les acteurs de l'écosystème.
- Face à l'explosion de la menace dont les conséquences peuvent être fatales pour la survie de l'entreprise touchée, il est indispensable de s'y préparer en développant une bonne connaissance de son activité numérique.
- Les données étant au cœur des valeurs métiers de l'entreprise, une attention particulière doit être portée pour assurer leur sécurité couvrant les aspects de confidentialité, disponibilité, intégrité et si besoin traçabilité.
- Le respect de règles d'hygiène informatique et la sensibilisation de l'ensemble des collaborateurs constituent les bases d'une protection efficace.



Une démarche de cartographie en 5 étapes :

1. Identifier vos activités créatrices de valeur.
2. Lister les composantes de votre système d'information supportant ces activités : services, applications, serveurs, réseaux, postes de travail...
3. Cartographier l'ensemble des parties prenantes de votre écosystème et leurs interactions avec ces activités.
4. Identifier le cadre légal et réglementaire applicable à vos activités.
5. Définir les événements que vous redoutez et les pires scénarios de risque avec les potentiels impacts associés.



La mise en œuvre d'un socle de sécurité pour votre système d'information et la protection de vos données se décline sur 3 axes : organisationnel, technique et juridique et doit être maintenu à niveau

- Encadrer les usages numériques, professionnels et personnels, au sein de votre organisation, sur site et à distance.
- Maîtriser l'accès, la manipulation et la diffusion de vos données les plus critiques, notamment les données personnelles.
- Mettre en place des mesures de protection applicatives, systèmes et réseaux (sauvegardes, chiffrement, pare-feu...) ainsi que des systèmes de sécurité physique.
- Détecter et gérer les incidents IT.
- Intégrer les éléments juridiques de protection : revue des clauses contractuelles dans vos contrats et avec ceux de vos prestataires.